

le travail



LES LUTTEURS DE LAUZON

VOL.44, juin 1968



M ALFRED BOSSE
1001 ST DENIS
MONTREAL 18 PQ

20,

Ceux qui tirent les ficelles

Il n'y a qu'une seule catégorie de gens qui ne soient jamais touchés personnellement par des décisions du genre de celle de fermer le chantier de George T. Davie à Lauzon et d'en ouvrir un nouveau à Marystown, Terre-Neuve.

Ceux qui ne sont jamais touchés par de telles décisions sont ceux qui les prennent.

C'est effrayant comme les technocrates qui prennent ces décisions sont habiles. Ils ont même convaincu les politiciens qu'il vaut mieux pour eux de se faire hara-kiri que de jeter un plan à la poubelle.

Il faut être fort pour réussir un coup comme ça!

Samedi soir le 15, lors de l'assemblée du Palais Montcalm, M. Jean Marchand, le ministre de la Main-d'oeuvre, a admis qu'il a appris dans les journaux la décision de la Canadian Vickers de fermer George T. Davie. N'en doutons pas.

Ne doutons pas non plus de l'affirmation faite par le ministre de l'Industrie, M. C.M. Drury,

lors des pourparlers à Montréal, qu'il connaissait cette décision depuis longtemps.

D'ailleurs, M. Drury savait aussi que Canadian Vickers, avec les argents du gouvernement de Terre-Neuve, ouvrait un nouveau chantier maritime à Marystown, et il était également au courant que le gouvernement fédéral subventionnerait toute une flotte de pêche de l'Atlantique pour ce nouveau chantier.

"Que devais-je faire, a-t-il dit récemment à une délégation, empêcher le gouvernement de Terre-Neuve d'investir de l'argent dans une entreprise?" Ne doutons pas qu'il n'en ait jamais soufflé un mot à M. Marchand.

Les expériences que nous vivons avec les gouvernements nous démontrent, de plus en plus, que les ministères sont de véritables royaumes étanches, dont les véritables maîtres sont quelques hauts fonctionnaires.

Comment voulez-vous qu'un simple homme politique puisse connaître les mille et une choses qui se trament quotidiennement au niveau de la bureau-

cratie gouvernementale? Cela est strictement impossible avec la structure administrative actuelle.

C'est pourquoi la politique devient de plus en plus un spectacle de Vaudeville, une affaire de mascarade et de fanfreluches.

La politique est vidée de tout contenu réel. Il n'en reste plus que l'écaille vermoulue.

Le pouvoir est ailleurs. Les décisions sont prises ailleurs. Les parlements sont de vulgaires robots.

Il n'y a qu'une solution: une réforme administrative d'envergure qui ouvrira au grand air de la volonté populaire toutes les décisions gouvernementales.

Cela exigera plus de participation politique aux décisions, plus de travail et plus d'étude de la part des politiciens, mais c'est à ce prix seulement que survivra à notre époque la démocratie politique.

Richard Daignault

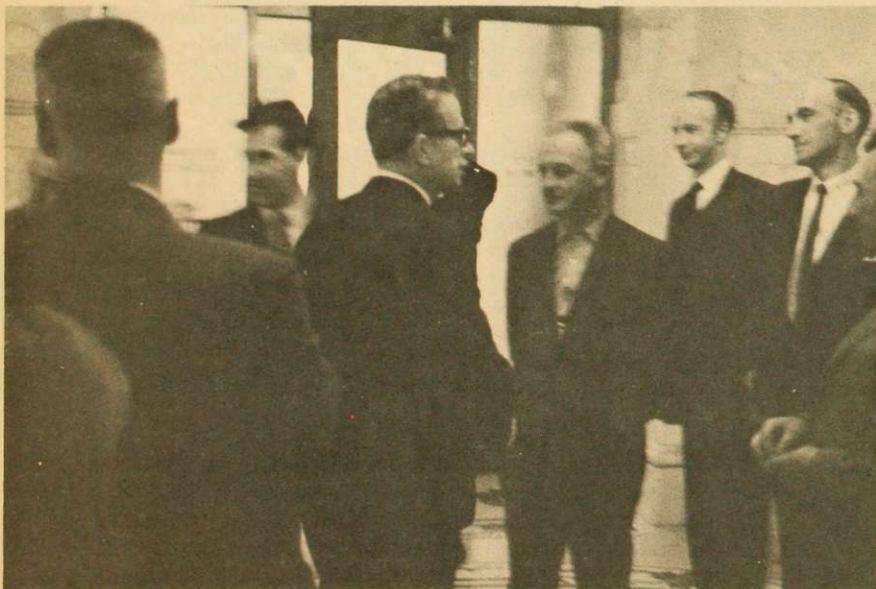
le travail

Organe officiel de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN) "Le Travail" paraît tous les mois. — Directeur: RICHARD DAIGNAULT. Bureaux: 1001, St-Denis, Montréal. Tél.: 842-3181. Composé et imprimé par les Editions du Richelieu, St-Jean de Québec. Le Ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Important

"Labour" -- the English-language edition of "Le Travail" -- is available. Members of unions affiliated to the CNTU and who prefer the English-language edition may obtain it on request, free of charge, by writing to:

"Labour", 1001 St-Denis, Montreal, Que.



Le Premier ministre Johnson s'entretient avec un groupe de syndiqués de Lauzon qui sont venus le rencontrer de façon impromptue dans le corridor qui conduit à son cabinet au parlement.

Le village de la réouverture: une victoire contre la violence morale des compagnies sans coeur



Une pluie diluvienne s'abat sur les tentes des ouvriers de George T. Davie and Sons, à Lauzon.

Les ouvriers sont installés sur le quai, tout près du chantier fermé. Ils ont appelé leur campement "Le village de la réouverture".

Ils sont là depuis l'aube du 7 juin. Rien n'a pu les déloger. Ni les hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral, ni la police de Lauzon, ni la compagnie, ni les tempêtes.

Depuis le matin de leur invasion pacifique du quai, ils ont fait bouger bien des choses.

Ils ont ému tout le Québec. Ils ont suscité un mouvement syndical d'assistance comme il ne s'en est pas vu dans le mouvement ouvrier depuis bien longtemps.

Des milliers d'ouvriers attendaient-ils seulement que quelqu'un ose se lever contre la violence morale des mises à pieds sans préavis pour déclencher ce mouvement de solidarité? C'est possible. En tout cas la réaction fut instantanée!

L'opinion publique a forcé le ministère de la Défense à faire monter à Québec le "New Liskeard", petit navire de guerre dont la réfection était offerte officiellement aux travailleurs de George T. Davie depuis le 27 mai. Ce navire entrait au port de Québec, en provenance de Halifax, le 14 juin.

Le 18 juin la compagnie Davie Shipbuilding consentait enfin à administrer l'exécution du contrat sur le chantier de George T. Davie mais à la condition que le gouvernement fédéral assume la responsabilité financière du travail. La compagnie aurait exprimé la crainte que les ouvriers, à cause de ce petit contrat de six semaines, tenteraient peut-être un "slow-down".

Le 19 juin, pour surmonter cette objection, M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'œuvre, proposait au syndicat une clause qui prévoierait que, s'il y avait des abus de la part des ouvriers, le contrat pourrait être annulé après 24 heures d'avis.

M. Marchand s'occupe actuellement de faire accepter cette clause par la trésorerie du ministère de la Défense et par la compagnie. Voilà où en sont rendus les pourparlers au moment d'aller sous presse.



Qu'ont-ils à perdre encore sinon leur dignité d'être humains que personne ne peut leur enlever?

Le campement de la 25e heure



On s'arrache les journaux qui publient les dernières nouvelles sur la fermeture du chantier.



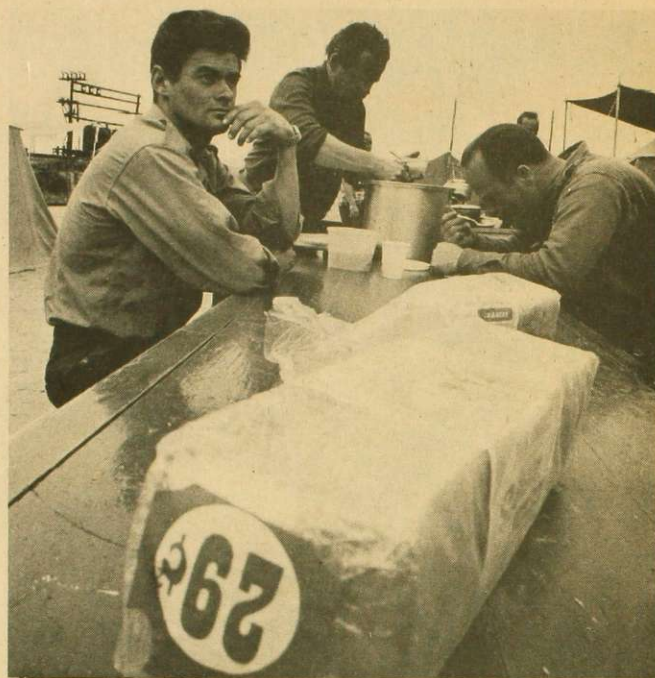
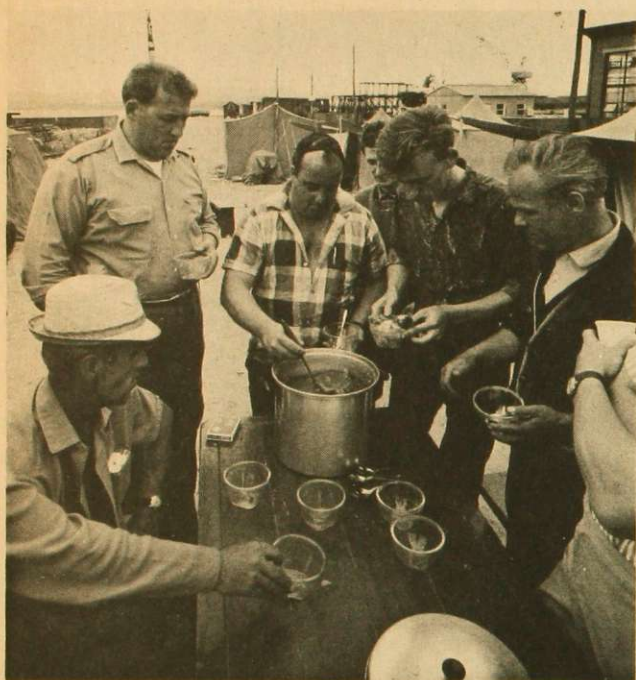


Dans l'épreuve, une supplique au Créateur

L'abbé Philippe Laberge, aumônier du Conseil central de Québec, célèbre la messe sur une estrade de fortune.



A l'heure de la popote, on a le ventre creux;
mais aussi le coeur serré en pensant à demain



Les travailleurs comptent sur la générosité des épiciers de la région pour se ravitailler. D'ailleurs les secours sont arrivés de toutes parts: mouvements syndical, professionnels, industriels, etc.

Dans ces regards, l'énergie du dernier espoir



Le président du syndicat, Maurice Roy, est là pour insuffler de la détermination à tout le monde.



Raoul Lajoie et Raymond Bégin.

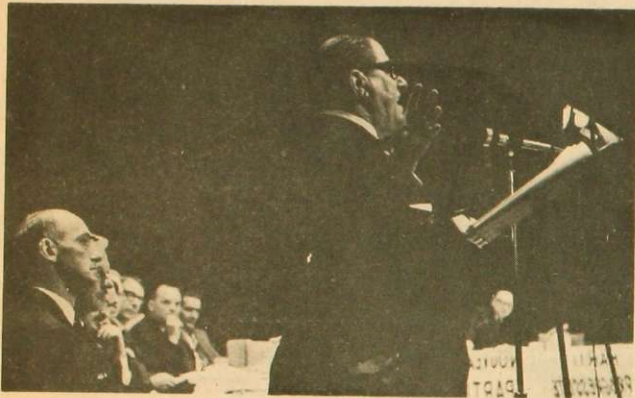


Jean-Marc Gagné.



Roger Guy.

Dans un Palais Montcalm bondé les travailleurs survoltés reçoivent les représentants des partis fédéraux

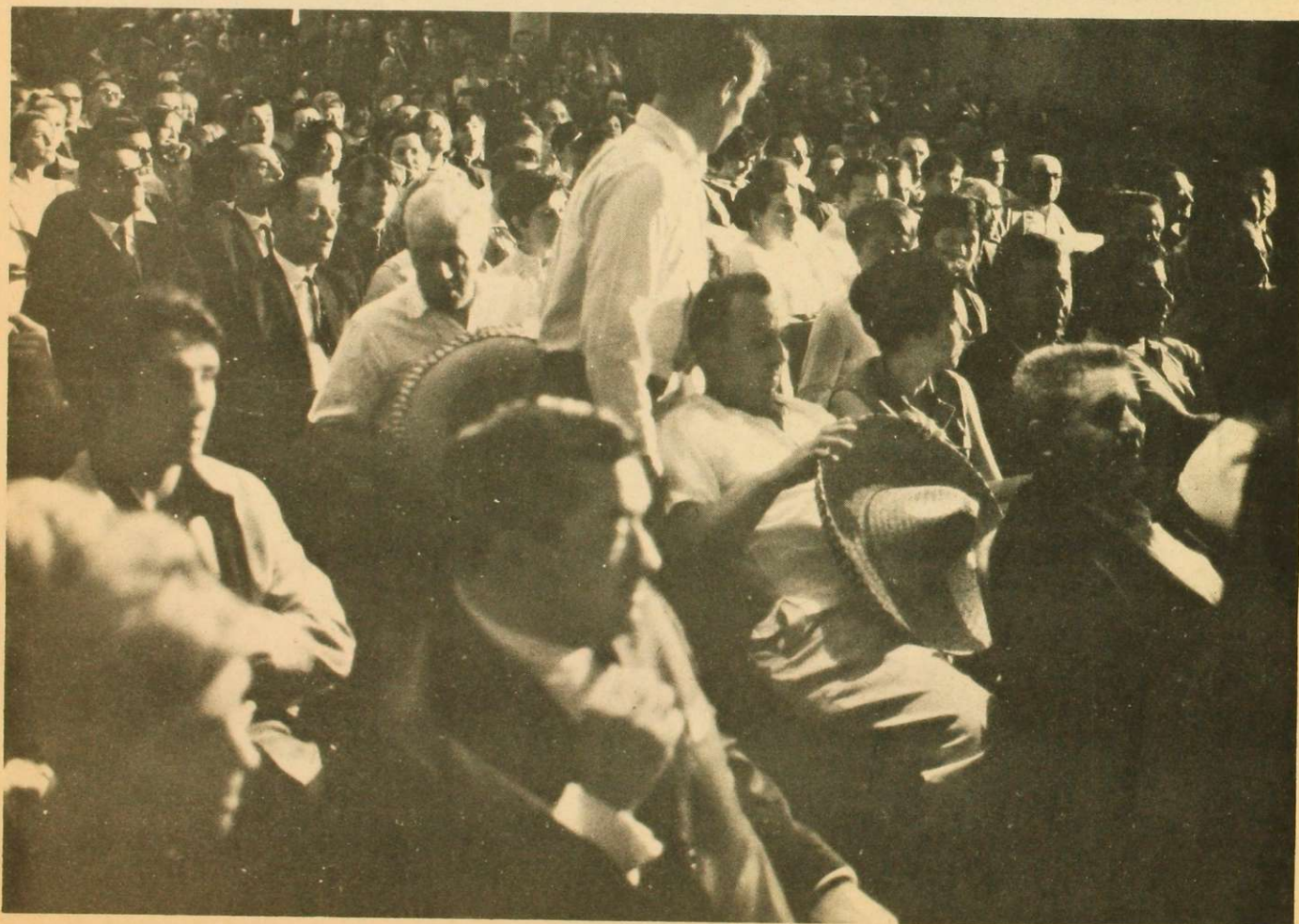


Le Conseil central de Québec avait convoqué les représentants des partis politiques engagés dans la campagne électorale fédérale, à venir expliquer, le 15 juin, leur point de vue sur la marine marchande, le chômage dans les chantiers maritimes et la situation économique de la région de Québec.

L'assemblée a été houleuse. Le président du Conseil central, Roland Tapin, le secrétaire général Raymond Parent et le directeur régional Amédée Daigle ont, tour à tour, fait appel à l'auditoire pour qu'il écoute les invités.

Au début de l'assemblée, M. J.-Arthur Bédard, président du Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, avait expliqué quelles mesures fondamentales il fallait prendre pour stimuler l'industrie de la région de Québec. Ted Payne, de la Fédération de la métallurgie et vice-président de la CSN, a souligné la nécessité d'une marine marchande. Maurice Roy et Robert Rouillard, président des syndicats des chantiers de Lauzon, ont décrit la situation qui prévaut chez eux.

▲ Ted Payne s'adresse à la foule de travailleurs composée en grande partie d'ouvriers des chantiers de Lauzon. A l'arrière plan, on reconnaît Roland Tapin, Amédée Daigle, Raymond Parent, Maurice Roy et Robert Rouillard.



MM. Marchand, Faribault et Cliche appuient la renaissance de la marine marchande canadienne



Applaudi timidement à son arrivée dans la salle puis longuement hué, le ministre libéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a eu, à certains moments, de la misère à parler. Il a menacé de quitter la salle si on l'interrompait. M. Jean Marchand a déclaré que la décision d'après-guerre du gouvernement libéral d'abandonner la marine marchande était mauvaise.



Longuement hué lui aussi, le leader conservateur québécois, M. Marcel Faribault a promis, d'appuyer la création d'une marine marchande.



Accueilli en ami, le chef du NPD-Québec a été acclamé pendant son intervention. M. Robert Cliche a dit que le programme de son parti préconisait la renaissance de la marine marchande.



L'arrivée du
"New Liskeard"
dans le port de Québec
peut signifier
la réouverture
du chantier



Convention sans précédent dans le secteur forestier

Les 1,200 travailleurs de la Québec North Shore Paper obtiennent le travail et le salaire hebdomadaires garantis

La compagnie Québec North Shore Paper (division forestière) et le Syndicat national des employés en forêt (CSN) de la même compagnie, viennent de signer, après sept mois de négociations, une convention collective qui constitue le pas le plus important jamais réalisé par des travailleurs forestiers québécois, vers la reconnaissance de leur statut comme travailleurs industriels spécialisés.

En plus d'avoir reconnu l'ancienneté à partir de 1947 pour fins de mouvements de main-d'oeuvre et de vacances, la compagnie a consenti à mettre de l'avant pour le 1er mars 1969, à titre d'essai, une formule de travail et de salaires garantis. Cette formule assurera aux employés un minimum de gains au cours d'une semaine dans le cas de bris d'équipement et de perte de temps due à des conditions atmosphériques extrêmes.

La rémunération quotidienne prévue en cas de perte de temps due aux conditions atmosphériques peut aller jusqu'à \$15 par jour à raison d'une journée et demie par semaine et jusqu'à concurrence de 20 jours par saison. En cas de bris mécanique l'employé recevra jusqu'à une journée et demie de salaire par semaine si la compagnie ne peut lui offrir de travail compensatoire. Deux des principales causes de perte de temps et de salaire pour le travailleur en forêt se trouveront donc éliminées en bonne partie.

Deux autres facteurs majeurs de l'instabilité du revenu du travailleur en forêt sont la qualité du bois ou du terrain. Une clause prévoit donc des taux supérieurs aux taux minima variant selon les conditions du bois et du terrain dans le but de permettre aux forestiers de maintenir précisément un gain plus régulier.

Transport gratuit

Des compensations spéciales sont également prévues pour le temps de la marche et du transport du camp au lieu de travail.

Par ailleurs, pour la première fois une compagnie forestière accorde le transport (aller-retour) par autobus, de la ville de Hauterive aux camps forestiers, soit une distance variant entre 60 et 135 milles. La compagnie s'est engagée également, d'ici trois ans, à mettre en vigueur un système de transport gratuit du camp au lieu de travail.

Restaurants, loisirs, bien-être, sécurité

Des restaurants et salles de jeu seront installés dans chaque camp de coupe et seront administrés conjointement par la compagnie et le syndicat, de même que les loisirs, les sports, le cinéma, la vanne et le service de buanderie.

De plus, dans chaque camp, la compagnie installera des fontaines électriques pour l'eau froide. Elle prévoit aussi que ses installations seront, d'ici quelques années, entièrement composées de roulottes. Cette transformation commence à s'effectuer.

D'autre part, pour effectuer le transport des blessés, la compa-

gnie mettra à la disposition des employés, en plus d'une ambulance, trois véhicules de type ambulance, ainsi qu'un autre véhicule par camp. La plupart de ces véhicules sont munis de radio pour assurer un service plus efficace.

De nombreux autres gains et avantages

Les 1,200 syndiqués ont obtenu également une foule d'autres gains importants, notamment l'atelier syndical parfait avec adhésion à l'engagement, des congés payés aux délégués syndicaux pour négocier, un régime d'assurance-maladie avec la possibilité d'une assurance-salaire pour mars 1969, etc, etc.

La semaine de travail demeure à 45 heures. Les employés jouiront immédiatement de 6 fêtes chômées payées annuelles et à compter de mars 1968, de 7.

Le régime des vacances équivaut à celui des employés d'usine, la longueur étant basée sur l'ancienneté et le taux étant celui du salaire.

Un des gains les plus importants du syndicat est la reconnaissance par la compagnie d'un taux forfaitaire spécial pour l'usage de la scie mécanique par les employés à forfait.



LORS DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION. — De gauche à droite : MM. Jan L. Bird et C.D. Sewell, représentants de la compagnie; Pierre D'Anjou, président du syndicat; Jean-Louis Duchaine, porte-parole de la partie syndicale et conseiller technique de la Fédération des pâtes et papier; Réginald Tremblay, représentant syndical de la Fédération et Jean-Marie Gendron, secrétaire-trésorier du syndicat.

LE CAMPING, UN SPORT POUR TOUTE LA FAMILLE



On estime que l'an dernier 32,000 familles québécoises, soit quelque 130,000 personnes, se sont adonnées au sport du camping. Ces photos ont été prises il y a quelques jours au parc du Mont-Tremblant où les familles de MM. Arthur Laché, de Lachine, et Jacques Laferrière, de Chambly, avaient installé leurs pénates durant la fin de semaine.



REPORTAGE DE JOCELYNE GOSSELIN

Le camping est une façon peu coûteuse de passer des vacances en famille. Il est fréquent, surtout dans une ville comme Montréal, où les appartements sont étroits et le jardin derrière la maison inexistant, que les enfants n'aient

rien de plus agréable que de se retrouver autour d'un feu de camp après avoir joué une partie de badminton.

que la ruelle d'à côté pour prendre leurs ébats. On habite un quartier près des usines, l'air est vicié. Il est admis que durant le week-end et les vacances annuelles on sort de la ville, c'est un besoin social. Le camping permet de pas-

ser des vacances au grand air et très souvent près d'un lac, on peut alors nager et faire du canotage. C'est aussi un excellent moyen pour se faire des amis si on va dresser sa tente sur un terrain très fréquenté. Le soir, il n'est

rien de plus agréable que de se retrouver autour d'un feu de camp après avoir joué une partie de badminton.

Le Québec compte 25,000 emplacements de camping, mais le nombre de bons terrains est trop bas

Le Québec compte quelque 625 terrains de camping qui offrent près de 25,000 emplacements, dont 6,000 dans des parcs gouvernementaux. Il faut dire que plusieurs de ces terrains, surtout privés, ne sont pas toujours bien aménagés. A certains endroits, la qualité des services et le respect de certaines normes, particulièrement en ce qui concerne l'hygiène, font cruellement défaut.



Une petite course sur la plage avant le coucher. Ci-dessus, trois des cinq membres de la famille Laché, de Lachine.

Bref, au cours des prochaines années, l'effort du gouvernement et de l'entreprise privée devra surtout porter sur l'amélioration de la qualité; le nombre de terrains étant suffisamment élevé pour répondre à la demande.

Quant aux terrains privés, on peut se renseigner en communiquant avec l'Association des terrains de camping et caravaning du Québec, à 8775, boulevard Lacordaire, à Saint-Léonard.

L'ATCCQ publie également chaque année un guide officiel décrivant tous les terrains de camping qui font partie de leur association. Il y a 80 terrains de camping au Québec qui font partie de l'ATCCQ et tous ces terrains ont été inspectés et sont très confortablement aménagés.

Les parcs gouvernementaux

Le gouvernement du Québec a aussi aménagé plusieurs grands

parcs provinciaux en terrains de camping. L'été prochain, ces parcs pourront offrir aux campeurs près de 6,000 emplacements; la plupart dans la région de Montréal.

Le parc de la Gaspésie situé au centre nord de la péninsule gaspésienne. Pour les amateurs de pêche, on y trouve de la truite mouchetée et de la truite rouge. Le parc de la Gaspésie comprend aussi plusieurs rivières à saumons, notamment les rivières Port-Daniel et Cascapédia.

Le parc de la Vérendrye qu'on atteint par les routes Hull-Maniwaki ou Montréal-Mont-Laurier. On y pêche le doré et la truite grise.

Le parc des Laurentides occupe un vaste secteur dans les mon-



Papa est toujours là pour les petites corvées. Arthur Laché, de Lachine, ne demande pas mieux d'ailleurs qu'une marche au grand air.

tagnes dont il porte le même nom. C'est l'endroit de prédilection des amateurs de pêche en canot.

Le parc de Mistassini et celui de Chibougamau au Lac Saint-Jean.

Tous renseignements sur ces parcs peuvent être obtenus au ministère du Tourisme du Québec ou encore en s'adressant au Service des parcs de la ville de Montréal, à 5075 Fullum.

Il faut déplorer toutefois que la publicité du ministère fournisse certaines informations erronées. Par exemple, la brochure gouvernementale contenant la liste des campings mentionne, pour la deuxième année consécutive, l'existence d'un terrain à Saint-Joseph de Beauce. Or, celui-ci n'est qu'à l'état de projet. Aucun travail d'aménagement n'a encore été fait. Or, l'été dernier des familles montréalaises se sont rendues dans la Beauce pour séjourner à cet endroit.

Autre exemple d'information erronée : le ministère a annoncé que

les terrains de camping provinciaux seraient ouverts samedi le 1er juin, cette année. Pourtant, des dizaines de familles qui se sont rendues au terrain de l'île d'Orléans cette journée-là ont dû retourner bredouilles.

Dans les environs de Montréal, voici la liste de quelques parcs provinciaux très bien aménagés. Le parc du Mont Orford, autoroute des Cantons de l'est, sortie 67. Les principales activités sont le club de golf, les Jeunesses musicales, les télésièges pour les montagnes. Le parc du Mont Tremblant, via Saint-Donat ou via le lac Supérieur. Le Mont Tremblant comprend à peu près 900 lacs, on y trouve plusieurs endroits très favorables à la pêche au brochet et à la truite mouchetée. Camping rustique, baignade, canotage. C'était le seul parc gouvernemental en 1962. Il pouvait jusqu'ici accueillir près de 1,000 familles. Le parc Paul Sauvé à Oka, forêt de pins, aménagé pour donner beaucoup de confort, baignade. Le parc Côte Ste-Catherine, à ville Ste-



Planter sa tente, seul, dans un coin de forêt... quel sentiment de calme et de liberté.

Catherine de Sienna, route 9C, à la sortie du Pont Mercier. Très bien aménagé. Baignade.

Pour ceux qui veulent aller faire du camping aux Etats-Unis parce que la température est plus chaude — et c'est vrai, il y a au

moins 10 degrés de différence — on peut obtenir des renseignements pour l'Etat de New-York et celui du Vermont à des kiosques de voyage à l'hôtel Reine Elisabeth. Ou encore on peut écrire à la Chambre de Commerce de n'importe quel Etat, qui se fera un plaisir de faire parvenir la documentation nécessaire sur les facilités de camping.

Le camping rustique

Une autre très agréable façon de faire du camping est de monter sa tente en pleine nature, près d'un lac, sans aucun voisin. C'est le camping exploration, le camping rustique. Cela demande nécessairement un équipement plus léger. C'est le plaisir de découvrir des endroits qui n'ont pas encore été

aussi très peu fréquentés. La rivière le Lièvre qui débouche sur l'Outaouais, 20 milles avant Hull. Tout le long du Saint-Maurice, au nord de Shawinigan et dans le parc de Matane, on peut faire un camping très agréable. Très souvent on dit qu'en Gaspésie on ne peut pas se baigner parce que la



La toilette est un peu sommaire quand on campe. Claude et Michelle Laferrière, de Chambly ne semblent pas trop s'en plaindre. Maman non plus...

mer est trop froide, mais si on entre dans les terres, l'eau est beaucoup plus chaude; il y a plusieurs degrés de différence, comme par exemple le long de la rivière Matane.

Il y a aussi possibilité de faire du camping sur les bords de la rivière l'Assomption, à Saint-Jean de Matha, au nord de Joliette où il y a également de très beaux sites.

Si la température est maussade...

Après s'être bien équipé, avoir trouvé un endroit agréable, voici quelques suggestions concernant des articles à emporter dans vos bagages si la température n'était pas clémente. Pour vos enfants, les livres d'images, les crayons de couleurs, de la "plasticine" pour le modelage. Les grandes personnes peuvent profiter de cette tranquillité pour lire, jouer aux cartes, au jeu de monopoly, écouter le poste de radio transistor...

DES SUGGESTIONS POUR BIEN S'ÉQUIPER SANS QUE ÇA COÛTE TROP CHER



Le premier souci, bien sûr, avant de partir faire du camping, est de se procurer le matériel nécessaire. Le budget est souvent restreint ou encore le mari n'a pas de vacances assez longues pour pouvoir se permettre de telles dépenses.

On peut toujours louer ou emprunter le nécessaire à camping à des amis. Il y a aussi plusieurs magasins qui se spécialisent dans la location de matériel de camping. Il y a aussi la possibilité d'acheter du matériel usagé, chaque jour dans les petites annonces des grands quotidiens on offre des tentes-roulottes à des prix très raisonnables. Dans certains magasins on peut aussi acheter des tentes de seconde-main. Pour ceux qui voudraient acheter du matériel neuf et qui ne savent pas quoi acheter, nous sommes allés dans deux grands magasins de la ville spécialistes en matériel de camping. Tout le matériel décrit plus bas est à des prix relativement bons et est d'une qualité supérieure.

1 table démontable à \$12.95; deux chaises pliantes en aluminium montées avec un tissu très résistant, celle avec les bras est à \$6.98 et l'autre à \$4.98; un petit banc avec tiges d'acier, il a l'avantage de

prendre très peu de place dans les bagages, il est aussi très solide et très confortable, il ne coûte que \$1.98. Un lit de camp fait avec une toile très résistante et monté sur tiges métalliques, on le défait très facilement. Le lit de camp permet de dormir à à peu près 12 pouces du sol, ce qui protège énormément contre l'humidité du terrain; il en coûte \$7.95. Les sacs de couchage de bonne qualité vont de \$10 à \$17. Ces derniers sont très chauds; ils sont fabriqués de crylor et de tergal, lavables à la machine. Le chauffage est un item assez important si on fait du camping en mai et juin ou encore tard à l'automne, particulièrement s'il y a de jeunes enfants; les nuits sont fraîches. La chauffeurette illustrée coûte \$24.95 et la bonbonne au propane est à \$13.95; cette dernière est garantie à vie et est rechargeable pour seulement \$0.75. C'est une chauffeurette à rayons infra-rouge, 6,500 BTU/heure; elle peut servir pour une tente de 15' x 12'. La lampe coûte \$13.95 et peut être utilisée sur la même bonbonne que la chauffeurette. Il est bien certain qu'une lampe à pile est beaucoup moins chère et peut aussi bien faire l'affaire. Le réchaud (poêle) de fabrication suédoise "Primus" est à \$33.45. La cartouche coûte \$6.95; elle dure à

peu près 6 jours et elle est rechargeable pour \$0.75. D'après des experts en matériel de camping, le réchaud Primus est un des meilleurs sur le marché; il se replie pour former une mallette. Il n'y a aucun pompage ni remplissage et il produit une flamme propre et sans fumée. On peut aussi se servir d'un petit réchaud à cartouche de butane si on ne veut pas faire tous ces frais; il se vend pour \$4.95. C'est très efficace; la cartouche se vend \$0.98 et dure environ 10 heures.

Voici la description de quelques gadgets qui peuvent se révéler parfois très utiles :

Un porte-manteau qu'on fixe sur le mât de la tente : \$0.50; une petite tablette qui s'installe de la même façon : \$1.00; un porte-serviettes : \$1.00; une poubelle en plastique pour les oeufs avec petites sa-lière et poivrière au centre : \$1.00; des ustensiles comprenant cuiller, fourchette et couteau, dans un étui, pour \$0.69; un grille-pain ajustable sur le réchaud, pouvant faire jusqu'à 4 rôties à la fois : il coûte \$0.99; une glacière, le plus grand format : \$5.00. Un paquet de Ice-Fox à \$1.49. On n'a qu'à le laisser pour la nuit dans le congélateur et il peut servir dans la glacière de 24 à 26 heures, idéal pour la fin de semaine. Certains gros terrains de camping vendent de la glace.



Voici des canots pneumatiques à sections : il n'y a pas possibilité de noyage puisque chaque partie est gonflée individuellement. Les canots pneumatiques se vendent de \$38.95 à \$200.00.

LES TENTES

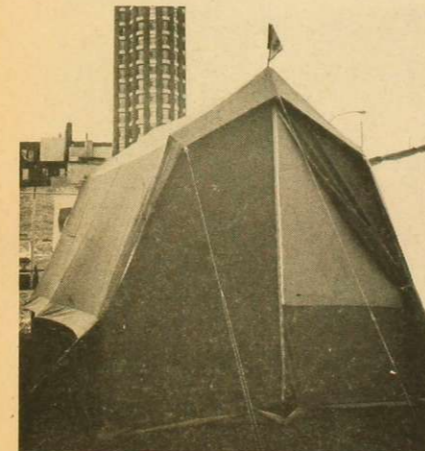
Les tentes! Nous avons trouvé une tente familiale dans laquelle on peut coucher jusqu'à 12 personnes. C'est une tente de fabrication tchécoslovaque, avec armature d'aluminium, montable en 15



Une tente familiale.

minutes, toile de fond à la grandeur, moustiquaire de deux côtés, rideau de partition, \$146.

Une tente Jamet, 3 places, moustiquaire à la grandeur, de très bonne fabrication; elle est en plus très jolie avec ses tissus orange et bleu royal; elle est à \$64.95.



Une tente Jamet.

Il y a aussi la série des tentes-jeunesse qui sont très populaires. Ce sont des petites tentes démontables en 5 minutes; elles pèsent de 6 à 45 livres et coûtent de \$32.95 à \$99.00. C'est excellent pour ceux qui vont faire du camping en pleine nature et doivent faire du portage. C'est aussi idéal



Les tentes-jeunesse.

UN ÉQUIPEMENT COMPLET: \$400

Voici le témoignage de deux campeurs rencontrés une dernière fin de semaine au parc du Mont Tremblant.

● *Arthur Laché*, de Lachine : Il est opérateur de fils électriques pour la Northern Electric. Il fait du camping depuis huit ans avec sa femme, ses deux garçons et sa fille. Chaque fin de semaine, de mai à septembre, ils viennent presque toujours au Mont Tremblant. Ils ont décidé de faire du camping pour sortir un peu de la ville. "Nous n'avions pas d'argent pour louer une maison d'été, faire du camping c'est encore ce qui coûte le moins cher. L'équipement, le même depuis huit ans, nous avait coûté à peu près \$400 : tente canadienne, poêle Coleman, matelas pneumatique, sacs de couchage, canot pneumatique.

● *Jacques Laferrière*, de Chambly, arpenteur : il fait du camping depuis sept ans. Il a deux enfants. Il s'est même rendu jusqu'en Floride tenter. Il préfère le camping rustique; il adore les excursions en montagne, au Mont Tremblant; il se rend à Chute-au-Portage.

Son équipement lui a coûté à peu près \$400 : tente canadienne, poêle Coleman au naphta, c'est très facile d'avoir du carburant du boulanger et du laitier.

pour une grande famille, on l'utilise comme seconde tente pour faire dormir les enfants; ça donne plus de liberté aux parents.

Les tentes de fabrication française sont de qualité supérieure à cause de leur double toiture et des chambres individuelles qui sont entourées d'un deuxième rideau, ce qui conserve la chaleur du corps. La tente française prend aussi beaucoup moins d'espace dans les bagages; elle a été conçue spécialement pour les voitures européennes.

Il y a bien sûr la tente-remorque qu'on peut traîner derrière la voiture et qui est de plus en plus populaire. Elle est plus coûteuse que la vraie tente démontable et n'est transportable qu'attachée à la voiture. C'est très bien pour les gens qui veulent aller sur des terrains organisés, mais n'est d'aucune utilité pour l'excursion, le camping en pleine nature.

LES 300 EMPLOYÉS DE QUÉBEC-AUTOBUS ONT FAIT EN MAI UNE GRÈVE COURTE MAIS EFFICACE

Les 300 employés de la compagnie Québec-Autobus qui assure le transport en commun dans la capitale provinciale, ont fait en mai une grève qui a duré un peu plus d'une semaine et qui s'est terminée par une victoire syndicale.

Ce qui a été remarquable durant ce conflit c'est que les media d'information de Québec, dans leur ensemble — contrairement à ce qui s'était passé à Montréal l'automne dernier — ont su créer un climat de compréhension et même de sympathie à l'endroit des grévistes. Même les autorités municipales, le maire de Québec en tête, M. Gilles Lamontagne, n'ont pas tenté d'amener l'opinion publique contre les travailleurs comme l'avaient fait le maire Drapeau et M. Lucien Saulnier, à Montréal. On déplore une seule exception, le poste de télévision privé CFCM-TV (canal 4) qui a poursuivi son travail de dénigrement envers les travailleurs organisés.

En fait, deux syndicats affiliés à la CSN, ont fait la grève: la Fraternité des employés de transport de Québec qui groupe les 225 chauffeurs à l'emploi de Québec-Autobus et le Syndicat des employés de garage de Québec-Autobus qui groupe 52 membres.

Les deux dernières conventions collectives étaient expirées depuis le 31 décembre 1967. Les syndiqués ont débrayé les 10 et 11 mai et sont retournés au travail les 18 et 19 mai.

Il faut signaler tout de même que la signature des conventions à Québec-Autobus, ainsi que celles de quelques autres entreprises de transport en commun dans la région métropolitaine de Québec, ne règle pas le fouillis qui existe dans ce secteur où près d'une vingtaine de compagnies privées sont impliquées.

Les travailleurs et la population en ont assez de cette situation intolérable. Si le gouvernement québécois ne prend pas des mesures appropriées très bientôt, le tout va craquer un beau jour, et ce jour n'est peut-être pas tellement éloigné.

Voici maintenant les principaux points de la convention de Québec-Autobus:

LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES

1) POUR LES CHAUFFEURS

Une augmentation de \$0.26 l'heure à compter du 17 mai 1968 et une autre de \$0.22 l'heure à compter du 17 mai 1969 ont été obtenues, ce qui porte le salaire horaire d'un chauffeur d'autobus ayant deux ans de service à \$2.88 pour la première année du contrat et à \$3.10 la deuxième année.

2) POUR LES EMPLOYÉS DE MÉTIERS

Augmentation de \$0.28 l'heure à compter du 10 mai 1968 pour porter le salaire horaire à \$3.05 pour la première année de la convention et une autre

augmentation de \$0.22 l'heure à compter du 17 mai 1969, ce qui porte le salaire horaire à \$3.27 la deuxième année.

3) POUR LES EMPLOYÉS DES SERVICES

Des augmentations de \$0.26 et \$0.22 pour cette catégorie d'employés aux dates précitées. Les salaires horaires pour cette catégorie d'employés varient entre \$2.40 et \$2.70 pendant la première année de la convention et entre \$2.62 et \$2.92 pendant la deuxième année.

PRIME SPÉCIALE

Les chauffeurs d'autobus travaillant le dimanche recevront une prime de \$0.25 l'heure, c'est-à-dire une augmentation de \$0.10 sur l'ancienne prime. Les primes à l'amplitude ont été également augmentées; dans certains cas, la période de travail exigible avant de tou-

cher le taux de temps supplémentaire a été raccourci. De plus, une prime de \$0.10 l'heure est payée aux employés qui doivent faire leur journée en trois étapes et plus.

Chez les employés de garage, les primes des employés sur les équipes rotatives, les primes pour habillement, les primes d'outils ont été augmentées dans plusieurs cas et quelques employés bénéficient de réajustement de salaires.

LA SÉCURITÉ D'EMPLOI TOTALE

Tous les employés bénéficient de la sécurité d'emploi presque totale, puisque ce n'est que dans le cas où la compagnie serait forcée de cesser ses opérations pour des raisons autres qu'un lock-out, une fusion ordonnée par la loi ou volontairement conclue

avec d'autres entreprises de transport en commun, ou vente à une autre entreprise qu'il pourra y avoir une mise à pied.

CHANGEMENTS TECHNIQUES ET AUTRES

Dans l'éventualité d'une amélioration technique ou d'une modification quelconque dans les procédés et lieux de travail, la compagnie doit, de concert avec le syndicat, tout mettre en oeuvre afin de garder les employés à son service et leur permettre de s'adapter aux dites améliorations, modifications ou transformations.

Dans le cas de fusion d'entreprises de transport en commun imposée par la loi, tous les droits des employés de Québec-Autobus sont entièrement protégés. Par conséquent, aucun employé n'est congédié ou mis à pied, ni ne su-

bit de baisse de traitement, ni de classe par suite ou à l'occasion de telle fusion.

Dans le cas de fusion de la compagnie Québec-Tutobus avec d'autres entreprises privées résultant d'une vente ou autrement, les droits des employés sont protégés de la même manière que prévu dans le paragraphe précédent, sauf que cette protection ne vaudra dans tel cas que pour une période de neuf mois à compter de l'avis de telle fusion communiquée au syndicat. Cet avis n'est envoyé au syndicat qu'après la signature du ou des actes donnant effet à cette fusion. Après cette période de neuf mois, l'article 36 du Code du travail s'appliquant, les ajustements de la main-d'oeuvre qui pourraient s'avérer nécessaires s'effectuent selon les dispositions de la convention collective.

Dans le cas de la création de nouvelles fonctions l'employeur doit s'entendre avec le syndicat au sujet des attributions et du salaire de cette ou ces fonctions. Le défaut d'entente dans les trente (30) jours constitue un grief.

LE FONDS DE PENSION

Un comité paritaire spécial, dit comité du Régime des rentes, doit faire l'étude complète du régime de rentes existant actuellement et recommander aux parties les modifications qui pourraient s'avérer avantageuses pour les employés. Le comité doit faire cette étude dans les trois mois suivant la signature de la convention. Par la suite, la compagnie et les syndicats auront une période d'un mois pour s'entendre au sujet des modifications s'il y a lieu. L'arbitre dans ce cas est M. Yvan Pouliot.

Les documents concernant le régime de rentes de même que les polices d'assurances collectives sont signés conjointement par les parties. Le régime de rentes privé est intégré au régime public et la contribution employeur employé est paritaire.

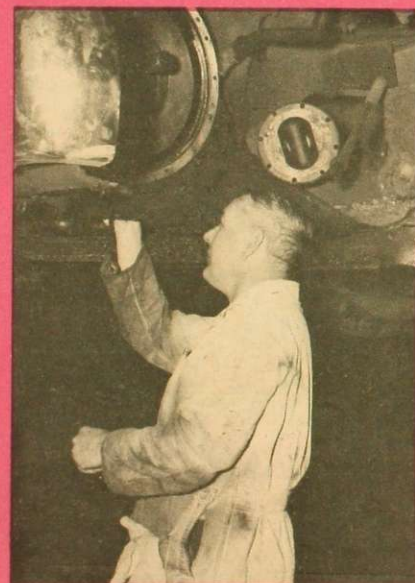
L'INCAPACITÉ OCCUPATIONNELLE

Dans le cas où un employé devient incapable de remplir ses fonctions par suite de maladies ou accidents autres que les accidents de travail, il reçoit à l'épuisement de son assurance-salaire ou à compter de la date où le médecin déclare qu'il est apte à occuper un emploi ailleurs, une allocation de recyclage d'une durée de douze mois équivalente à 50% de son salaire régulier. Cette clause s'applique à tout employé auquel la compagnie n'a à offrir aucun travail qu'il est capable d'accomplir dans l'entreprise.

L'expérience passée démontre qu'en deux ans deviennent incapables de remoyenne trois employés par période de plir leur fonction pour les raisons précitées. Il s'agit donc là d'une mesure humaine que les syndicats ont demandé et que l'employeur a consenti d'assez bonne grâce.

Il serait trop long d'appliquer ici le contenu des clauses normatives de la nouvelle convention (ancienneté, règlement des griefs, etc.). Qu'il suffise de souligner que la plupart d'entre-elles apportent des avantages remarquables aux syndiqués et sont parmi les meilleures négociées dans ce secteur.

QUELQUES-UNS DES ARTISANS DE LA VICTOIRE



Lucien Therrien, secrétaire du syndicat des employés de garage.



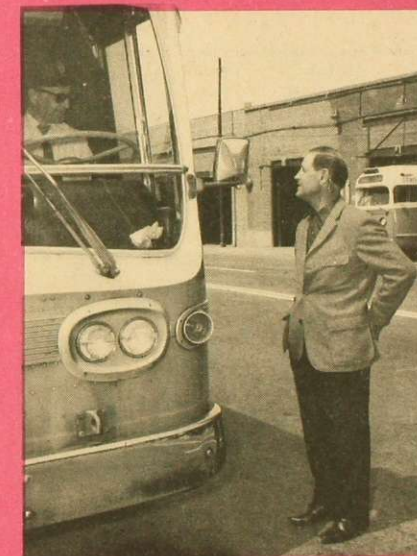
Roland Tapin, président de la section des mécaniciens. Il est également président du Conseil central de Québec et vice-président de la CSN.



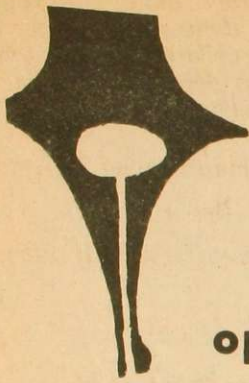
Un groupe de chauffeurs attend l'heure de la relève.



Clément O'Neill, vice-président du syndicat des employés de garage.



Lauréat St-Laurent, président du syndicat des chauffeurs, s'entretient avec un de ses membres qui se prépare à entreprendre sa tournée quotidienne.



opinions

Fed up with American Unions

Dear Sir:

First, I would like to take out a subscription to your paper called Labour.

Then, I would like, if at all possible, to buy some books on the history of the CNTU or any other books about Canadian unions or history of same. I am a longshoreman here in Vancouver but am fed up to the neck with American unions telling us here in Canada what to do.

And another thing, how could I get a copy of this new Bill C-186 and what about it. Has it been passed yet. And still one more thing, the CLC convention which is starting next week, I wonder how a man could get a copy of the convention proceedings. I would be willing to pay for anything you would do for me to get this stuff.

and oblige,
Harry Devlin,
Vancouver.

Une excellente piqure syndicale

Monsieur,

Je désirerais recevoir la revue "Le Travail". Je suis un instituteur et j'ai eu l'occasion de lire quelque numéros de la revue et

je trouve que chaque numéro est une excellente "piqure syndicale". S'il y a des frais, me le dire.

Bien vôtre,
Jean Chabot,
Ancienne-Lorette,
Québec, P.Q.

Voici quelques autres lettres d'abonnés

Monsieur,

Par la présente je vous informe de mon changement d'adresse. Comme je suis une syndicaliste convaincue, j'espère que ce contretemps se fera dans un laps de temps assez court.

De même, je profite de l'occasion pour vous féliciter, vous et tous vos collègues, de votre très bonne rédaction.

Espérant beaucoup de votre collaboration, je demeure,

Syndicalement vôtre,
Marie-Anne Boily,
429, rue Bécarr,
Chicoutimi, P.Q.

Cher monsieur,

Merci pour votre littérature syndicale, elle m'oriente sur les conditions de travail du monde ouvrier.

L. Lionel Poisson
115, rue Cardinal Villeneuve,
Cap-de-la-Madeleine, Qué.

To the Editor of Labour

Dear Sir:

Am regularly receiving the ever interesting and instructive journal "Labour" at the above address. On July 1st, 1968, I shall be moving and would appreciate it if you will send further copies to

Albert A. Perry
5 Brockley Drive, Apt. 1703
Scarborough, Ont.
Sincerely yours.

Même les conciliateurs

Cher monsieur,

J'apprécierais hautement recevoir périodiquement votre journal "Le Travail".

Ce journal est non seulement intéressant, mais également très utile dans nos fonctions de conciliateur.

Je vous remercie à l'avance de votre bonne attention.

Respectueusement,
François Guérin, Conciliateur

Ministère du Travail,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P.Q.

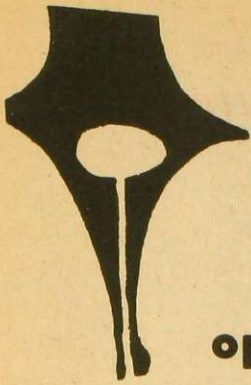
L'indépendance, la solution au chômage

L'indépendance du Québec empêcherait les pertes d'emplois massives causées par une politique fédérale nettement anti-Québec et anti-canadienne-française.

Voici quelques exemples de pertes massives d'emplois: dans l'industrie de la chaussure de caoutchouc et de canevass: usine de St-Jérôme, 1,500 emplois perdus; usine de Lachine, 600 emplois perdus; plusieurs petites usines de Montréal, 900 emplois perdus. Pertes d'emplois chez les fournisseurs des industries fermées: 3,000 emplois de perdus. Pourquoi? Importation de Hong Kong et du Japon.

Dans le monde agricole depuis quelques années les pertes d'emplois dues à la politique fédérale nettement anti-Québec dépassent les 20,000 emplois perdus.

Dans l'industrie de la machine à coudre: usine de Saint-Jean, 600 emplois de perdus; usines de Montréal, 1,600 emplois de perdus; chez les fournisseurs de ces usines, 2,000 emplois de perdus.



opinions

Dans les textiles, plus de 3,000 emplois de perdus et la lutte n'est pas finie. Les fédéraux ruineront bientôt ces industries au profit du Japon, de Hong Kong et autres usines étrangères. La dernière manche est déjà commencée : voyez les journaux au sujet des mises à pied à Valleyfield et à Montréal.

Actuellement, c'est la peau des travailleurs des chantiers maritimes qu'Ottawa veut. Voyez la manigance pour fermer l'usine George T. Davie à Lauzon.

Les employés des industries du papier feront les frais des prochaines attaques fédérales contre le Québec. Cela se prépare.

Réfléchissons un peu. Ottawa importe du beurre, des oeufs et des volailles, alors que nous avons déjà des surplus de ces mêmes produits au Québec. Il n'est pas nécessaire d'être le président de l'U.C.C. pour savoir que le Québec peut produire assez de beurre, d'oeufs, de volaille, de carottes, de patates (et de concombres pour envoyer à Ottawa) et de beaucoup d'autres produits agricoles pour pouvoir nourrir le Québec en entier, et cela à quatre repas par jour.

Ottawa nous fait perdre des emplois par milliers, nous créons de nouveaux emplois et nous sommes toujours avec nos milliers de chômeurs. La différence c'est qu'ils

sont plus instruits et qu'ils comprennent maintenant le petit jeu d'Ottawa. Pas surprenant que le mouvement pour l'indépendance du Québec fasse boule de neige, même en été. C'est le contraire qui serait surprenant.

Et nos pseudo-représentants à Ottawa qui font semblant d'être surpris quand ils sont qualifiés de traîtres et de vendus.

Ils jouent bien leur rôle de vierges offensées.

C'est l'indépendance qu'il nous faut. Et c'est maintenant ou jamais. Demain il sera trop tard.

Jules Lebeau,
434 est, Dorchester,
Montréal.

Syndicalisme étudiant et syndicalisme ouvrier

Nous vous avisons par la présente qu'un nouvel exécutif est entré en fonction le 25 avril 1968 au campus du collège Saint-Ignace, faisant partie du CEGEP d'Ahuntsic. Le nouvel exécutif est convaincu qu'en tant que syndicat étudiant, il se doit de suivre de près les activités syndicales ouvrières et de leur apporter son appui le plus total, dans la mesure où il pourra.

Il est évident, et nous en sommes conscients, que la collaboration d'efforts que nous souhaitons apporter probablement beaucoup plus à l'A.G.E.C.S.I. qu'à votre syndicat, mais nous croyons que, même si le rapport de force entre nos deux syndicats est énormément disproportionné, une collaboration syndicale entre un syndicat ouvrier et un syndicat étudiant ne peut manquer d'être profitable aux deux parties en permettant une meilleure compréhension des problèmes des autres syndiqués.

Nous espérons donc que vous déciderez de donner suite à notre demande de collaboration et que nous pourrions décider des formes concrètes qu'elle pourra prendre.

Syndicalement vôtre,

Roger Laporte

(vice-prés. aux aff. ext.)

L'Auberge des Jeunes Travailleurs (Lanthier)

"L'Auberge des Jeunes Travailleurs" ouvrira ses portes pour la saison qui vient, du 14 juin au 8 septembre, dans un endroit de rêve, au bord d'un lac merveilleux.

Bienvenue aux jeunes travailleurs (gars - filles) de 18 à 25 ans !

L'Auberge vous offre : sports-excursions, feux de camp, danse avec orchestre, etc. . .

Soyez dans le vent ! Venez jouir de la vie au grand air.

Prix (transport compris) :

fin de semaine	\$12.00
semaine complète	\$35.00
9 jours	\$41.00

Informations et réservations :

Suzanne Poitras

Jean-Claude Tétrault

Tél. : 288-4261

La campagne de recrutement dans l'Alimentation à Montréal

3,000 employés sont syndiqués mais les négociations sont difficiles

La campagne de recrutement auprès des employés de l'Alimentation de la région de Montréal a atteint un nouveau sommet. En effet, 3,000 d'entre eux travaillant pour 615 épiciers indépendants, sont devenus membres du Syndicat.

Ces milliers d'employés syndiqués sont répartis ainsi dans la région de Montréal :

- sur l'Île Jésus, 80% des employés sont membres;
- dans la région de Repentigny, à 75%; syndiqués dans l'ordre de 90%;
- sur la Rive-Sud, à 70%;
- dans la région de Repentigny, à 75%;
- dans l'est de Montréal, à 90%;

et la syndicalisation des employés varie entre 10 à 70% dans les autres secteurs de la ville de Montréal. Et le recrutement va se poursuivre encore à un rythme étourdissant puisque 75 employés ont accepté d'aider les huit organisateurs qui y sont assignés à plein temps, sous la direction de Robert Tremblay, organisateur de la CSN.

En conciliation

Le syndicat de l'alimentation au détail de Montréal (CSN) a demandé la conciliation au ministre

québécois du Travail, à la suite du refus de l'Association des détaillants en alimentation (ADA) d'accorder des avantages sociaux élémentaires aux salariés les plus défavorisés du Québec.

Ces employés de l'alimentation au détail de Montréal, qui travaillent pour des épiciers indépendants, ont demandé à M. Bellemare de nommer un conciliateur parce que l'ADA refuse d'accorder aux employés :

- la semaine de 40 heures;
- neuf fêtes chômées et payées par année;
- cinq jours de congé pour maladie par année;
- trois semaines de vacances payées après dix ans de service;
- le droit de discuter et régler tous les problèmes qui se rapportent aux conditions de travail des employés;

enfin, parce que l'ADA refuse de fermer les magasins d'alimentation la journée du samedi.

Cette requête au ministre du Travail survient après trois mois de négociations infructueuses en vue de renouveler la convention collective qui a expiré le 31 mars 1968, et elle est une dernière tentative pour régler à l'amiable le différend actuel.

La Cour suprême redonne l'espoir

22 mai dernier, la Cour suprême du Canada a redonné l'espoir aux milliers d'employés de l'alimentation au détail de la région de Montréal qui avaient été privés, pendant cinq ans, des droits et avantages contenus dans la convention collective, laquelle avait été signée et conclue le 27 novembre 1963.

Les employés de l'alimentation, membres d'un syndicat affilié à la CSN, avaient perdu ces droits et avantages parce que Steinberg Ltd. et la Retail Clerk avaient intenté des procédures judiciaires devant les tribunaux; procédures qui ont eu pour effet d'empêcher

l'application de la convention collective et d'empêcher son renouvellement au mois de mars 1966.

Par son action judiciaire, Steinberg Ltd. prétendait que le décret était illégal parce qu'il renfermait des dispositions qui débordaient le cadre de la loi de la convention collective.

En particulier, il estimait que l'article qui prohibait toute vente le lundi matin était illégal parce que la loi de la convention collective n'autorisait pas le lieutenant-gouverneur en Conseil à fixer les heures de fermeture et d'ou-

Dans un jugement rendu en date du

verture dans le commerce — sous prétexte que ce pouvoir était uniquement accordé aux municipalités en vertu de la loi de la fermeture à bonne heure.

Mais la Cour suprême a rejeté le point de vue de Steinberg, en affirmant que "le législateur a voulu concilier le pouvoir accordé aux municipalités et celui de la convention collective. La Cour suprême reconnaît la légalité du décret de l'alimentation qui fixe les heures de travail à la seule condition qu'il ne cherche pas "à permettre le travail pendant les heures où la réglementation interdit le commerce".



Les employés de l'alimentation de Montréal ont repris leurs affaires en mains.

Des luttes ardues ont pris fin à Mont-Royal et à Hauterive

Les 108 employés manuels de ville Mont-Royal sont retournés au travail le 21 mai, après une grève qui a duré plus de 100 jours. Elle avait débuté le 5 février.

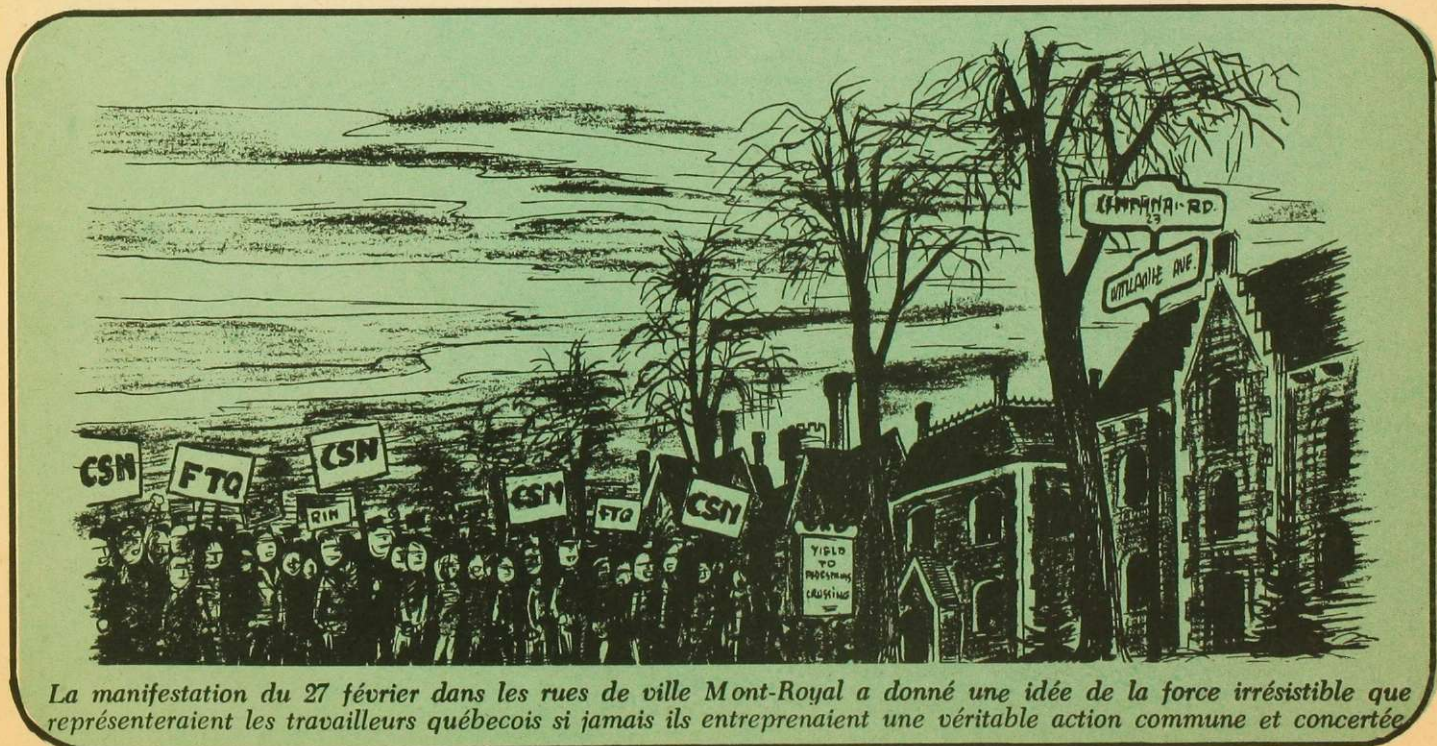
Cette lutte courageuse restera mémorable principalement à cause de la manifestation monstre qu'ont tenue quelque 3,000 travailleurs dans les rues de la ville, le 27 février. Organisée par la CSN, la FTQ, l'UGEQ et plusieurs autres mouvements populaires, cette marche visait à attirer l'attention du public sur la grève des employés de la compagnie Seven Up qui durait depuis huit mois et sur celle des employés de ville Mont-Royal. De ce point de vue, elle remporta un succès complet.

Finalement, les syndiqués ont obtenu satisfaction sur à peu près tous les points majeurs. Ils ont obtenu aussi des augmentations de salaires de l'ordre de 35% et 38% réparties sur deux ans.

Le 28 mai a pris également fin une grève semblable qui avait débuté le 25 mars à Hauterive. Comme à Mont-Royal, les employés ont eu principalement à se battre pour assurer leur sécurité d'emploi dans l'éventualité de contrats accordés à forfait à des entrepreneurs privés.



Durant leur grève, les syndiqués de ville Mont-Royal ont manifesté devant plusieurs édifices de Montréal qui symbolisent la domination de "l'establishment" capitaliste. Minuscules, ils sont ici devant la tour de la Bourse, cathédrale de la haute finance.



La manifestation du 27 février dans les rues de ville Mont-Royal a donné une idée de la force irrésistible que représenteraient les travailleurs québécois si jamais ils entreprenaient une véritable action commune et concertée.

Le geste des travailleurs de Lauzon a soulevé un sentiment de sympathie sans précédent dans toute la population.

